

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05538

Numéro SIREN : 812 533 636

Nom ou dénomination : A. VENTURE

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 44569

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/44569

Déposant :

Nom/dénomination : A. VENTURE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 812 533 636

N° gestion : 2015 B 05538



N° 10937 * 20
Formulaire de bilan simplifié
Bilan de l'exercice 2018

① BILAN ACTIF

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
14 OCT. 2019
DEPOT N° 111169

Désignation de l'entreprise **A. VENTURE** Date de l'exercice clos (mois et année) **1 2 18**

Adresse de l'entreprise **77 RUE DE PARIS 92110 CLICHY** Date de l'exercice ouvert (mois et année) **1 2 18**

Numéro SIRET **8 1 2 5 3 3 6 3 6 0 0 0 1 3** Nature ☐ Non ☒ Oui

3 0 0 9 2 0 1 8

		Actif	Investissements de long terme	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé	AA				
	Frais d'établissement	AB				
	Frais de développement	AC				
	Concessions, brevets et droits similaires	AD				
	Fonds commercial (1)	AE				
	Autres immobilisations incorporelles	AF				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG				
	Terreins	AH				
	Constructions	AI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ				
	Autres immobilisations corporelles	AK	1 592	616	977	
	Immobilisations en cours	AL				
	Avances et acomptes	AM				
	Participations et avances selon la méthode de mise en équivalence	AN				
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	AO				
	Créances rattachées à des participations	AP				
	Autres créances rattachées	AQ				
	Prêts	AR				
	Autres immobilisations financières	AS				
	TOTAL II	AT	1 592	616	977	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BA			
		En cours de production de biens	BB			
		En cours de production de services	BC			
		Produits intermédiaires et finis	BD			
Marchandises		BE				
Avances et acomptes versés sur commandes		BF				
Créances et comptes rattachés (1)		BG	25 100		25 100	
Autres créances (1)		BH	2 936		2 936	
Capital souscrit et appelé, non versé		BI				
DIV. DIVERS		Values mobilières de placement (dont actions propres) (1)	BJ			
	Disponibilités	BK	3 974		3 974	
	Charges constatées d'avance (1)	BL	249		249	
	TOTAL III	BM	32 258		32 258	
PASSIF	Frais d'émission d'emprunt (1)	CA				
	Plans d'amortissement des obligations	CB				
	Ecart de conversion (1)	CC				
	TOTAL GÉNÉRAL (1)	CD	33 851	616	33 235	

Actif (1) Dont non versé (1) CP (1) Part de l'associé (1) CR

1 2 18 1 2 18

Stocks (1) Comptes (1)

Des écritures concernant ces rubriques sont cotées dans la notice n° 2032

ERP Informatique 2018



1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 10938 ★ 20

Form. 2017, d'application du 1^{er} 11 A

2

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFSP N° 2051-SD 2018

Designation de l'entrepriseA. VENTURE

Non

CAPITAL ET PROPRIÉTÉS

Capital social ou individuel 1^{er} (Donc versement)5 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Points de réévaluation 2^e (dont report d'équivalence)18

Reserve légale 10

Reserves statutaires ou contractuelles

Reserves réglementées 3^e (dont réserve spéciale ou spéciale pour amortissement des valeurs)31

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'immobilisations d'immobilisations)11

Report à nouveau

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement

Provisions réglementées 7

TOTAL (I)

Avances et prêts

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financiers divers (dont emprunts participatifs)11

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Compte résultat

Produits constatés d'avance 4

TOTAL (IV)

TOTAL (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

RUNAVOS

1^{er} Point de réévaluation incorporé au capital

2^e Dont {Reserve spéciale de réévaluation 1950
Point de réévaluation 10
Reserve de réévaluation 1950

3^e Dont réserve spéciale des plus-values et amortissement

4^e Dettes et produits constatés d'avance 4 moins d'avance

5^e Dont concours financiers courants et soldes créditeurs de comptes et CCP

52 945

Des explications concernant certains montants sont données en annexe n° 2012.



[Signature]

N° 10467 * 22 ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2018

Formule de calcul de l'impôt sur le revenu		Formule de calcul de l'impôt sur le revenu					
Description de l'entreprise : A. VENTURE		N° de l'entreprise : 10467 * 22					
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue : { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	56 990	FH	19 200		
		FI	76 190				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	56 990	FK	19 200	FL	76 190
	Production stockée *	FM					
	Production immobilisée *	FN					
	Subventions d'exportation	FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	FP					
	Autres produits : (1) - (4)	IQ	4				
Total des produits d'exploitation : (2) - (1)		FR	76 194				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS					
	Variation de stock marchandises *	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU					
	Variation de stock matières premières et approvisionnements *	FV					
	Autres achats et charges externes : (3) - (6) bis *	FW	18 938				
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	3 102				
	Salaires et traitements *	FY	62 715				
	Charges sociales * (10)	FZ	30 309				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : { dotations aux amortissements * dotations aux provisions *	GA	318			
			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions *	GD					
	Autres charges : (12)	GE	2				
	Total des charges d'exploitation : (3) - (II)		GF	115 384			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	(39 190)				
OPERATIONS ET LOMBARD	Bénéfice attribué ou perte transférée *	GH	(III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	GI	(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations : (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé : (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés : (5)	GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO					
Total des produits financiers (V)		GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ					
	Intérêts et charges assimilés (6)	GR					
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GI					
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		GV					
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)		GW	(39 190)				

Régime d'imposition : Impôt sur le revenu - Déclaration sur papier libre - Déclaration sur papier libre - Déclaration sur papier libre



[Signature]

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 1607 * 24 ④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGEF N° 2053-SD 2018

Designation de l'entreprise		A. VENTURE		N° 1607 * 24		
Exercice N						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>de flux</i>			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF		
	Dotations exceptionnelles aux aménagements et provisions <i>de flux</i>			HG		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)					HL	76 194
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	115 384
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits -- total des charges)					HN	(39 190)
BENEFICES	1. Dont produits nettes perçues sur opérations à long terme			HO		
	2. Dont	produits de locations immobilières		HP		
		produits d'exploitation afférents à des créances émises par l'entreprise à des concessionnaires		HQ		
	3. Dont	- Créances mobilières		HR		
		- Créances immobilières		HS		
	4. Dont charges d'exploitation afférentes à des créances émises par l'entreprise à des concessionnaires			HT		
	5. Dont produits concernant les entreprises liées			HU		
	6. Dont investissements concernant les entreprises liées			HV		
	7. Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.C.)			HW		
	8. Dont apports en nature des souscripteurs d'actions des PME innovantes (art. 211 ter C.G.C.)			HX		
	9. Dont apports en nature exceptionnels de 75% des constructions neuves (art. 39 C.G.C.)			HY		
	10. Dont transferts de charges			HA		
	11. Dont consommations personnelles de l'exploitant (15)			AB		
	12. Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			AC		
	12. Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			AD		
	13. Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives			AE		
	14. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AF		
	15. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AG		
	16. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AH		
	17. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AI		
18. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AJ			
19. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AK			
20. Dont produits et charges exceptionnelles (8) le total de lignes est inscrite dans le produit de la ligne 5			AL			

* Des chiffres blancs dans les cases indiquent que les données sont nulles (dans le cas contraire, elles sont indiquées en noir).

REP Informatique 2018



[Signature]

N° 14069 * 13
Tribunal de commerce de Paris
14069 * 13

5

IMMOBILISATIONS

DGFP N° 2054 SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		N° 14069 * 13		Tribunal de commerce de Paris		14069 * 13	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au 01/10/2017		Valeur brute des immobilisations au 30/09/2018		Valeur brute des immobilisations au 30/09/2018	
IN CORP	Description	TOTAL I	CZ	D8	D9	TOTAL II	KD	KJ	KI
CORPORELLES	Crus d'abaissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	TOTAL II	KD	KJ	KI
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KJ	KI				
	Terrains		KL	KL	KL				
	Sur sol propre		KL	KL	KL				
	Sur sol d'autrui		KM	KN	KO				
	Constructions		KN	KQ	KR				
	partitions, clôtures, ascenseurs, escaliers, etc.		MP	KQ	KR				
	Installations techniques, matériel, outillage, etc.		KS	KI	KI				
	Installations techniques, matériel, outillage, etc.		KV	KW	KX				
	Matériel de transport		KY	KZ	LA				
	Matériel de bureau et matériel informatique		LB	LD	LE				
	1 592		LB	LD	LE				
	Installations techniques et divers		LI	LI	LI				
	Immobilisations corporelles en cours		LI	LI	LI				
	Avances et acomptes		LK	LM	LN				
	TOTAL III		LN	LO	LP				
	1 592		LN	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG	SM	SN				
	Autres participations		SI	SV	SW				
	Autres titres immobilisés		IP	IR	IS				
	Prêts et autres immobilisations financières		II	IT	IV				
	TOTAL IV		IQ	IR	IS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OQ	OR	OS				
1 592			OQ	OR	OS				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Désignation		Valeur brute des immobilisations au 01/10/2017		Valeur brute des immobilisations au 30/09/2018	
IN CORP	Description	TOTAL I	CZ	D8	D9	TOTAL II	KD	KJ	KI
CORPORELLES	Crus d'abaissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	TOTAL II	KD	KJ	KI
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KJ	KI				
	Terrains		KL	KL	KL				
	Sur sol propre		KL	KL	KL				
	Sur sol d'autrui		KM	KN	KO				
	Constructions		KN	KQ	KR				
	partitions, clôtures, ascenseurs, escaliers, etc.		MP	KQ	KR				
	Installations techniques, matériel, outillage, etc.		KS	KI	KI				
	Installations techniques, matériel, outillage, etc.		KV	KW	KX				
	Matériel de transport		KY	KZ	LA				
	Matériel de bureau et matériel informatique		LB	LD	LE				
	1 592		LB	LD	LE				
	Installations techniques et divers		LI	LI	LI				
	Immobilisations corporelles en cours		LI	LI	LI				
	Avances et acomptes		LK	LM	LN				
	TOTAL III		LN	LO	LP				
	1 592		LN	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG	SM	SN				
	Autres participations		SI	SV	SW				
	Autres titres immobilisés		IP	IR	IS				
	Prêts et autres immobilisations financières		II	IT	IV				
	TOTAL IV		IQ	IR	IS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OQ	OR	OS				
1 592			OQ	OR	OS				

Désignation des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

REP Informatique 2018



[Signature]

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2018[illegible]

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Learning Objectives

3 0 0 9 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 38 bis du C.G.), doivent pondre ce tableau à leur déclaration jusqu'à la fin compris l'exercice au cours duquel la conversion spéciale n'a pu devenir nulle.

Designation of "Entrepreneur" **SAS A. VENTURE** 

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 + col. 2) = (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 + col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Fermans						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

[illegible]

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.

I = FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

* FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - TRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

For each Best view, put a scale or ruler so that you can accurately determine the distance in centimeters from a point on the scale

Il est important de noter cependant que les résultats présentés ci-dessus sont des résultats de la perspective spécifique d'impact du budget. Ils ne reflètent pas les effets cumulés de toutes les mesures de politique économique prises dans un contexte global. Ils ne prennent pas en compte d'autres effets consécutifs à la réduction des dépenses.

Figure 2. L'incrémente par tête de y , défini incliné chaque année dans les montants réels aux colonnes 3 et 4 du tableau A. Cette parité y est obtenue en multipliant les montants nominaux aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes ou augmentent de 1,5 pourcentage, le nombre étant les termes du déficit, l'impact et le dénominateur, celui de la croissance.

Des suggestions concernant cette rubrique sont données dans la note p. 363.



[Signature]

Designation de l'entreprise		A. VENTURE										Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements à l'échéance de l'exercice			Montant des amortissements de l'exercice			Diminution des amortissements affectant les amortissements comptés à l'échéance de l'exercice			Montant des amortissements à l'échéance de l'exercice					
Frais d'émission et de développement			CY			EL			EM			EN					
Autres amortissements incorporels			PY			PL			PG			PH					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions	Sur site propre	PM	PN			PO			PP			PQ					
	Sur site d'autrui	PR	PS			PT			PU			PV					
	Installations techniques et aménagement des constructions	PV	PW			PX			PY			PZ					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations	Install. générales, agencement, aménagement divers	QD	QE			QF			QG			QH					
	Matériel de transport	QI	QJ			QK			QL			QM					
Contrôles	Matériel de bureau et informatique, matériels	QN	297			318			QN			616					
	Installations répertoriées ailleurs	QP	QR			QS			QT			QU					
TOTAL III			QL			297			318			616					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			QN			297			318			616					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DÉBITES						CREDITES						Mouvements des amortissements à l'échéance de l'exercice				
	Compte 1 Différentiel de réévaluation		Compte 2 Valeur d'acquisition		Compte 3 Amortissements (débit d'acquisition)		Compte 4 Différentiel de réévaluation		Compte 5 Montants dérogatoires		Compte 6 Amortissements (débit d'acquisition)						
Frais d'émission		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11				
Autres amortissements incorporels		N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13				
Constructions	Sur site propre	Q4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11				
	Sur site d'autrui	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12				
	Installations techniques et matériels industriels	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12				
Frais techniques matériel outillage	Install. générales, agencement, aménagement divers	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12				
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12				
Autres immobilisations	Matériel de bureau et informatique, matériels	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10	V11	V12				
	Installations répertoriées ailleurs	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12				
TOTAL III		X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12				
Frais d'acquisition des immobilisations dérogatoires		Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	Y6	Y7	Y8	Y9	Y10	Y11	Y12				
TOTAL IV		Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Z6	Z7	Z8	Z9	Z10	Z11	Z12				
Total général (I + II + III + IV)		AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL				
Total général (I + II + III + IV)		AM	AN	AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV	AW	AX				
Total général (I + II + III + IV)		AY	AZ	BA	BB	BC	BD	BE	BF	BG	BH	BI	BJ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
		Montant net imputable de l'exercice				Amortissements				Dotations de l'exercice affectant les amortissements				Montant net de l'exercice de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à durée										Z1				Z2			
Primes de remboursement des obligations										Z3				Z4			

* Des explications concernant cette rubrique sont fournies dans le volume 2 (p. 62).



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 355 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLE AIRBIS DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

Designation de l'entreprise: A. VENTURE		Néant ☒				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements obligatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	3Y	DI	DS	DE	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies E du CGI)	II	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Z	TP	TQ	TR	
	TOTAL I		TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I	4K	4J	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour épaves (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations (1)	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur charges à payer (1)	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	5W	5Y		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A	6B	6C	6D
		corporelles	6E	6F	6G	6H
		titres mis en équivalence	02	03	04	05
		titres de participation	9U	9V	9W	9X
		autres immobilisations financières (1)	06	07	08	09
	sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	sur comptes clients	6T	6L	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7B	7Y	7Z
Dont dotations et reprises	exceptionnelles	UE	UF			
	transitoires	UG	UH			
	exceptionnelles	UI	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI					10	
(1) à détailler sur travail séparé selon l'origine de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être vérifiées sur état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2052



[Signature]

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

2^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

3^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

4^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

5^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

6^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

7^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

8^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

9^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

10^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

11^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

12^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

13^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

14^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

15^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

16^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

17^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

18^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

19^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

20^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

21^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

22^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

23^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

24^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

25^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

26^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

27^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

28^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

29^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

30^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

31^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

32^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

33^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

34^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

35^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

36^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

37^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

38^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

39^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

40^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

41^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

42^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

43^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

44^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

45^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

46^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

47^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

48^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

49^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

50^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

51^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

52^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

53^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

54^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

55^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

56^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

57^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

58^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

59^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

60^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

61^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

62^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

63^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

64^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

65^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

66^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

67^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

68^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

69^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

70^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

71^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

72^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

73^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

74^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

75^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

76^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

77^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

78^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

79^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

80^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

81^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

82^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

83^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

84^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

85^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

86^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

87^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

88^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

89^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

90^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

91^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

92^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

93^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

94^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

95^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

96^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

97^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

98^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

99^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

100^{ème} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DCGFP N° 2057 SD 2018

Designation de l'entreprise **A. VENTURE**

Montant en

Montant en plus

Montant en moins

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

Cher clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créances représentatives de titres (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

État et autres collectivités publiques

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAL A

REMARQUES

Montant des

Prêts accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

État et autres collectivités publiques

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie

Provisions constatées d'avance

TOTAL B

REMARQUES

Montant des

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Copie certifiée conforme
DR / 14/10/2019 16:15:36
N° de dépôt - 2019/44569 / 812533636

Page 10 sur 30

Signature

Page 44 sur 54

Exercice N, du le : 3 0 1 0 , 9 1 2 , 0 , 1 , 8 1						
Désignation de l'entreprise : A. VENTURE	Néant ☐ *					
I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint	WD	moins part déductible *	à réintégrer	WA	
	Avantages personnels non déductibles sans aménagement à porter ligne 6 des annexes	WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI et autres amortissements non déductibles)	WF	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés entreprises à l'IS	WG	WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un bail commercial et de locaux d'habitat	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 259 sexies D))	RB	NE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B-SO, cadre EII)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non européens non déductibles (cf. 2067 mod)	NN	NW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis *)	NZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				NY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2052-NOT-MD)				IZ	
	Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.L.E.				K*	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 2067 bis C-GI				L*	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	= imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			IS	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		= Plus-values nettes à court terme		ZN	
			= Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 80 J-5 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises à activité exonérée	SW	
		Dépenses engagées antérieurement déduites sur les PME (art. 297 C-GI)	SX	Quota art. 612 - des plus-values à l'impôt zéro	MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférant à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
TOTAL I					WR	
II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.L.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SO, cadre EII)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	= imposées au taux de 15 % (12,80 %) pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu				WS
		= imposées au taux de 0 %				WT
		= imposées au taux de 19 %				WU
		= imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WA
		= imputées sur les déficits antérieurs				WH
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WP
Régimes d'amortissement	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WW
	Régime des sociétés mères et des filiales *					XB
	Produit net des actions et parts d'intérêts ((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					J6
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					WZ
	Majoration d'amortissement *					XA
	Allocation sur le bénéfice d'amortissements :					ZY
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XD	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Credence dérogée par le report en arrière de déficit	Z1	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
TOTAL II					NI	
III. RÉSULTAT FISCAL					NJ	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	NI		NL	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL		NO	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RESULTAT FISCAL : BÉNÉFICE (ligne NI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne NO)			NN		39 190	



N° 10952 * 20



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2018

Formulaire obligatoire, article 55 A du Code général des impôts

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise A. VENTURE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K1	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K1-K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	39 190
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	39 190
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis Al 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	3 652
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuille(s) séparée(s))		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis Al 2 du CGI *		ZV	
Provisions pour risques et charges *		Reprises sur l'exercice	
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAL (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne W1	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	☐
--	--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

ERP Informatique 2018



[Signature]

N° 10953 * 20

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Document obligatoire à télécharger
du site : www.impots.gouv.fr

Designation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	94	AFFECTATIONS Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau NB : Le total I doit nécessairement être égal au total II	Reserves légales	ZB			
					Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	4 986			ZE			
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZF			
						ZG	5 080		
TOTAL I		OF	5 080	TOTAL II		ZH	5 080		
RENSEIGNEMENTS DIVERS									
ENGAGEMENTS	Exercice N								
	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J						YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES INTERRES	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
	- Sous-traitance						YT	12 532	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée inférieure à trois ans) JS						NQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 014	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes sociaux des professionnels) FS						ST	4 392	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	18 938	
	Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 865	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intercommunale sur les produits agricoles) ZS						9Z	1 237	
IMPOTS ET TAXES	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YN	3 102	
							YY	19 446	
TVA	Montant de la TVA collectée						YZ	3 364	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						OB	95 034	
DEVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017) *						OS		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								
	Numéro de centre agréé *						NP		
	Filiales et participations (liste au 2059-CG) prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI						Scout et chef d'annonci	ZR	
	Aides perçues avant d'avoir droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 248 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
REGIME DE GROUPE	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe						IA		
	Plus-values à 15						IK		
	Plus-values à 10						IM		
	Groupe : résultat d'ensemble						ID		
	Plus-values à 15						IN		
Plus-values à 10						IP			
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer l'exercice de la société mère						II			
Si la société mère						II			

EBP Informatique 2018

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, partiels ou non, déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe.



convergence of $\log_2(x)$ to $\log_2(y)$ as $x \rightarrow y$ is a useful general theorem.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

Designation de l'entreprise		A. AVENTURE		N° d'imp. ☒			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾		Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette revalorisée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾	
I - Immobilisations ⁽⁷⁾	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ⁽⁸⁾				
Prix de vente ⁽⁹⁾		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽¹⁰⁾	Court terme ⁽¹¹⁾	Long terme ⁽¹²⁾		Plus-value taxable à 19 % ⁽¹³⁾	
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations ⁽⁷⁾	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	18						
	19						
	20						
	21						
	22						
	23						
	24						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁴⁾ CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁵⁾ CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹⁶⁾							

Des espérances convergentes cette dernière sont formées dans la mesure où 24,2 % des répondants sont convaincus, au cas de 1997, en application des articles 116-103 A, 248-103 A, 249-103 A et 250-103 A.



EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2018

N° 10954 ★ 00

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2018

Formulaires officiels qui ont été élaborés
par le Centre national des impôts

Designation de l'entreprise **A. VENTURE**

Formule de dépôt à titre de **IR**

EU

Neant ☒

Origine

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Imposition répartie

sur 3 ans (entreprises à l'IR)

sur 10 ans

sur une durée différente (art. 39
quatre-vingt-trois 1^{er} et 4^{quartier} CGI)

TOTAL 1

Montant net des plus-values
réalisées

Montant antérieurement
reintégré

Montant compris
dans le résultat
de l'exercice

Montant restant à
reintégrer

Origine

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

Imposition répartie

sur 3 ans au titre de

N 1

N 2

N 3

N 4

Sur 10 ans ou sur une durée
différente (art. 39 quatre-vingt-trois
1^{er} et 4^{quartier} du CGI)

N 5

N 6

ou prévue au titre de

N 7

N 8

N 9

TOTAL 2

Montant net des
plus-values réalisées
à l'origine

Montant antérieurement
reintégré

Montant rapporté au
résultat de l'exercice

Montant restant
à reintégrer

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affectées aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion d'apport partiel ou de scission
personnelles (sauf sommes à l'apport sur les sociétés solidaires)

☐ Plus-values d'apport (sauf scission partielle ou
personnelles exercées à titre individuel (toutes sociétés))

Origine des plus-values et date
des fusions ou des apports

Montant net des
plus-values réalisées à
l'origine

Montant antérieurement
reintégré

Montant rapporté au
résultat de l'exercice

Montant restant
à reintégrer

TOTAL

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100



[Signature]

EBP Informatique 2018[illegible]

† Les plus faibles et les plus fortes valeurs à long terme diffèrent au moins de 50% entre les séries, à l'exception du trimestre 1995 = année 0. La date 0 correspond aux exercices conclus à compter du 31 décembre 2005.

* Des explications concernant les abréviations des sources des 150 articles figurent à la page 34.



[Signature]

Désignation de l'entreprise : A. VENTURE	N° : ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
	Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
	lignes 10 : lignes 15 : lignes 18 : lignes 19 : lignes 25 :				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent : N° 10 :	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés inscrites au cours de l'exercice :	2				
TOTAL, lignes 1 et 2 : 3	3				
{ { - dontant au titre complémen d'imput sur les sociétés	4				
{ { - dontant pas lieu à complémen d'imput sur les sociétés	5				
TOTAL, lignes 4 et 5 : 6	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice : (ligne 3 - ligne 6)	-				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice :	1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice :	2	montants prévus sur la réserve :	montant de la réserve à la clôture de l'exercice :
				dontant lieu à complémen d'imput : 3	- dontant pas lieu à complémen d'imput : 4
				5	6

* Des exemples concernent une vingtaine d'années dans la zone 1982.



Handwritten signature

2018

N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: SAS A. VENTURE		Néant ☒	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe			
ainsi que la forme juridique et la dénomination de la tête de groupe			
Exercice ouvert le: 01/10/2017 et clos le: 30/09/2018		Données en nombre de mois 12	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2018



[Signature]

N° 11634 • 18
Document communiqué
par la Direction Départementale
des Services Fiscaux

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Net

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8 N° SIRET 8 1 2 5 3 3 6 3 6 0 0 0 1 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A.VENTURE

ADRESSE Avenue 77 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	Pt	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	Pt	34
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	Pt	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	Pt	66

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC

Dénomination FORTALEZA

N° SIREN de société établie en France 8 1 0 8 8 4 4 3 7

Pt de détention 34.00

Nb de parts ou actions 34

Adresse : N° 5

Ville AVE DE LA GRANDE ARMEE

Code Postal 75116

Commune PARIS

Pays FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN de société établie en France

Pt de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Ville

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN de société établie en France

Pt de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Ville

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN de société établie en France

Pt de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Ville

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique GOLDBLAT

Prénoms ABRAHAM

Nom marital

Pt de détention 66.00

Nb de parts ou actions 66

Naissance : Date 05/06/1965

N° Département 94

Commune ST MAUR DES FOSSES

Pays FR

Adresse : N° 77

Ville RUE DE PARIS

Code Postal 92110

Commune CLICHY

Pays FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénoms

Nom marital

Pt de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Ville

Code Postal

Commune

Pays

ERP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'annuaire, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient au moins d'indiquer le total.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MM pour Mademoiselle, VLL pour Mademoiselle.
(3) Des explications concernant ces données sont fournies dans le manuel n° 2012.



[Signature]

EHP Informatique 2018

¹ Pour plus de détails, voir mon essai sur le langage et l'humain dans "L'animalité humaine : la question du langage". Dans ce texte, j'ai discuté du lien entre le langage et l'humanité, mais aussi de la façon dont le langage peut être utilisé pour définir l'humain.

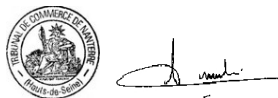


[Signature]

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances				
Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		25 100	25 100	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 261	1 261	
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		1 674	1 674	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Total de l'actif circulant		28 036	28 036	
Charges constatées d'avance		249	249	
TOTAL		28 285	28 285	

Etat des dettes				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 806	8 806		
Personnel et comptes rattachés	5 550	5 550		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 670	1 670		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	550	550		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 369	1 369		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 000	6 000		
Autres dettes	29 000	29 000		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	52 945	52 945		



CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 366
Dettes fiscales et sociales	5 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	6 386



PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	4 800
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	4 800



[Handwritten signature]

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		



[Handwritten signature]

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	100			100	50
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL					

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			



A. Venture
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 77, rue de Paris
92110 – CLICHY
812 533 636 – RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 2019

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice, soit 39.190 Euros, comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| - Perte de l'exercice | 39.190 Euros |
| | |
| - Affectation de la totalité de la perte, soit
39.190 Euros au compte « Report à Nouveau »
qui sera ainsi porté de 5.080 Euros à (34.110)
Euros | 39.190 Euros |

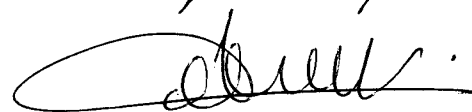
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 février 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Abraham Goldblat
Président associé

Certifié conforme


A. Venture
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 77, rue de Paris
92110 – CLICHY
812 533 636 – RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2018 pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

• **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

• **SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, notre Société a poursuivi son activité de productions de films cinématographiques.

L'exercice clos a été marqué par une baisse du chiffre d'affaires qui s'inscrit à hauteur de 76.190 Euros contre 156.416 Euros au cours de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'inscrivent à hauteur de 76.194 Euros contre 156.418 Euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Nos charges d'exploitation s'inscrivent à hauteur de 115.384 Euros, ce qui nous conduit à clôturer cet exercice par un résultat d'exploitation déficitaire.

En définitive, nous clôturons cet exercice par une perte nette comptable de 39.190 Euros contre un bénéfice net de 4.986 Euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Nos capitaux propres s'élèvent au 30 septembre 2018 à la somme de (19.710) Euros.

• **ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES**

En application de l'article L 225-100 du Code de Commerce, nous devons établir une analyse objective et exhaustive des affaires, des résultats et de la situation de notre Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Le bilan et l'annexe légale qui sont présentés donnent toutes les informations utiles sur la situation financière et l'état d'endettement de la Société.

• **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

• **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis le 30 septembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

• **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2018, nous allons nous efforcer de rétablir la situation financière de la Société tout en maîtrisant au maximum nos charges.

• **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La loi nous impose de faire état des activités en matière de recherche et développement : pour la bonne règle, nous vous indiquons que nous n'avons procédé à aucune activité de ce type.

• **FILIALES – PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous rappelons que notre société ne détient aucune filiale, participation ni ne contrôle aucune société.

• **INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- Monsieur Abraham GOLDBLAT détient 66 % du capital social,
- La Société FORTALEZA détient 34 % du capital social.

- **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette comptable de 39.190 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Perte de l'exercice	39.190 Euros
- Affectation de la totalité de la perte, soit 39.190 Euros au compte « Report à Nouveau » qui serait ainsi porté de 5.080 Euros à (34.110) Euros	39.190 Euros

- **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la Société.

- **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- **MANDAT DU PRESIDENT**

Nous vous rappelons que **Monsieur Abraham GOLDBLAT**, Président de la Société a été nommé par Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 juin 2015 pour une durée illimitée.

- **REMUNERATION DU PRESIDENT**

Nous vous demanderons de prendre acte que, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, Monsieur Abraham GOLDBLAT n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat de Président.

En outre, au titre de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2018, nous vous demanderons de décider que Monsieur Abraham GOLDBLAT ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président.

- **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous rappelons également qu'une convention visée à l'article L 227-10 du Code de Commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à donner une suite favorable aux résolutions qui vont vous être proposées et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Monsieur Abraham GOLDBLAT
Président



3

SAGAFI

1, rue de la Croix de Gerville
91450 – SOISY SUR SEINE
Téléphone : 01 64 93 20 91
Portable : 07 86 66 08 21
Portable : 06 74 29 05 59
Mail : mmarchal@sagafi.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE
Registre du Commerce et des sociétés
4, rue Pablo Néruda
92020 – Nanterre cedex

Soisy/Seine, le 20 février 2019

N/REF : SAS A. Venture
812 533 636 – RCS NANTERRE
Dépôt des comptes clos le 30.09.2018

Monsieur le Greffier,

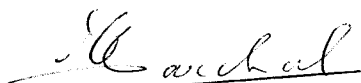
Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- le rapport de gestion (contenant la proposition d'affectation du résultat) présenté à l'assemblée,
- le texte de la résolution votée d'affectation du résultat.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire d'un montant de 45,73 Euros pour le règlement des frais de dépôt.

Le récépissé de dépôt des comptes annuels devra être adressé à la Société SAGAFI, 1, rue de la Croix de Gerville - 91450 – Soisy sur Seine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



SARL au capital de 1.000 Euros – 392 450 458 RCS EVRY – Siret 392 450 458 00030 – APE 7022Z

